

Adresse du district de Rieux (Haute-Garonne) qui offre son tribut de reconnaissance à la vigilance et aux travaux de la Convention, qui a encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district de Rieux (Haute-Garonne) qui offre son tribut de reconnaissance à la vigilance et aux travaux de la Convention, qui a encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 518-519;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28686_t1_0518_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

niveau de la révolution, le fanatisme qui depuis tant de siècles promenait ses cultes lugubres sur notre horizon n'existe plus.

Les prêtres vomis du chaos des abîmes pour tourmenter les humains viennent de disparaître. Nous sommes saisis de leurs lettres ou ils sont incarcérés; les signes du fanatisme et de la superstition ont disparu comme l'ombre; nous ne connaissons d'autre dieu que la loi à qui nous rendons nos hommages; tous les decadis nous confions nos semailles à nos guérets, ce jour jadis consacré au culte de l'ignorance et du mensonge.

Courage, braves montagnards, achevez votre glorieuse carrière, que la tête des conspirateurs tombe sans pitié, que les orages ne vous effrayent point, la République est impérissable, nous avons juré de la défendre ou de périr. S. et F.»

CHAUVIERRE (*juge de paix*).

m

[*Le C. révol. de Quimper-Odet, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentants du peuple français,

Vous venez de fixer les destins du premier peuple de l'univers. La République qui ne pouvait être vaincue, ne peut plus même être trahie. Deviner, dévoiler, foudroyer la conjuration qu'on crut le plus profondément combinée, le plus habilement ourdie, n'est pour vous que l'affaire d'un jour, d'une heure, d'un moment, et nous n'apprenons qu'il fut des conspirateurs que pour apprendre qu'ils ne sont plus.

De tous les prodiges de notre incompréhensible révolution, celui certes dont s'étonneront davantage nos neveux, c'est le coup d'œil rapide et sûr qui paraît sonder les cœurs et lire dans les pensées, cette activité si rare que ne purent endormir ni les conseils d'une fausse modération, ni l'ivresse attachée à des succès persévérants, cette providence qui se trouve toujours en mesure et contre les armées les plus aguerries et contre les manœuvres les plus perfides.

Hommes immortels, vous avez rempli de grands devoirs. Vous les avez surpassé peut-être. Vous en avez à remplir de plus grands.

Lyon affranchie, Toulon subjugué, Marseille contenue, le Finistère éclairé, suffisaient à votre gloire; mais croyez que vous n'avez rien fait pour la patrie tant qu'il vous reste quelque chose à faire. Placés par elle au poste de l'honneur et du péril, c'est elle, c'est la France entière qui vous commande d'y rester fermes, tant que le péril n'aura cessé. Pilotes éprouvés, pilotes heureux, ne quittez le vaisseau de l'État que lorsque vous aurez pu le déposer dans le port, à l'abri des vents et des tempêtes.»

BÉCAM, MORO, EULRIET, ROZE, CARIOU, ROCH, MORVAN, LHOTTE, MONTAGNE, LEMAGNE, BOUTIBONNE.

n

[*Le district de Rieux, à la Conv.; 3 flor. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Vous avez encore une fois sauvé la République : recevez le juste tribut de reconnaissance que nous devons à votre vigilance, à vos travaux, à vos grandes mesures.

A la nouvelle de cette horrible conspiration qui devait en un même jour, au même instant, anéantir la liberté, la République et ses représentants, un sentiment profond d'horreur et d'indignation avait soulevé nos âmes; mais votre courage, en dissipant nos craintes, nous a rassuré sur les suites funestes de cet infâme et vaste complot.

Déjà, par vos soins actifs et vigilants, tous les coupables, chefs de la conspiration, découverts, arrêtés, frappés du glaive de la loi, ont expié leurs crimes. Puisse cet exemple terrible et juste tout à la fois, répandre la terreur parmi tous les scélérats hypocrites qui, sous le masque du plus chaud patriotisme, cachent leurs principes liberticides, pour tromper et séduire le peuple, l'égarer, le replonger dans les fers du despotisme, sans qu'il s'en doute, et lui préparer ainsi un esclavage mille fois plus honteux, plus cruel que celui dont il vient de briser les chaînes.

Citoyens représentants, vous avez mis la justice et la probité à l'ordre du jour dans la République. Eh bien, montrez-vous plus fermes, plus vigoureux que jamais. Que les obstacles dont on embarrasse votre route, pour vous décourager, que les calomnies dont on vous poursuit, pour vous avilir; que les trahisons multipliées et sans cesse renaissantes dont on vous entoure, pour vous surprendre; que les divisions qu'on cherche à semer parmi vous, pour vous perdre, ne servent qu'à développer votre énergie, à agrandir votre âme, à l'élever à la hauteur de toutes les vertus républicaines. Plus vous aurez de difficultés à vaincre, plus vous vous couvrirez de gloire.

Pénétrés de l'importance du poste éminent où la confiance du peuple vous a placés, considérez-vous comme les sauveurs de la patrie, et soyez inébranlables comme ces antiques rochers contre lesquels viennent se briser les flots impétueux, mais impuissants d'une mer orageuse.

Point d'indulgence, point de faiblesse, point de pitié pour les ennemis de la liberté, de l'égalité, de la République; ils nous immoleraient, s'ils étaient les plus forts. Sévissez donc contre la corruption et les corrupteurs, vigourement et sans relâche, purgez le sol national de tous les traîtres, de tous les monstres farouches avides de sang ou accapareurs des subsistances; exterminatez tous les conspirateurs, quelque masque qu'ils prennent, sous quelque forme qu'ils se déguisent; opposez enfin à toutes les trames contre-révolutionnaires, l'austérité républicaine dans toute son énergie, et restez fièrement à votre poste jusqu'au moment où vous

(1) C 302, pl. 1095, p. 22; Bⁿ, 13 flor.

(1) C 302, pl. 1095, p. 18. Reproduit dans Bⁿ, 13 flor.; *Débats*, n° 591, p. 171. Dép. de la Haute-Garonne.

aurez consolidé le grand ouvrage de la paix et du bonheur du peuple français.»

COSTES, GAUBERT, LIMARGUES, CHAURON, ROBIN, COSTE, BARRAU [et 1 signature illisible].

o

[Les Adm. et l'agent nat. du district de Condat-Montagne, à la Conv.; 3 flor. II] (1).

« Citoyens représentants,

Vous avez donné un beau signal à la France en mettant la vertu et la probité à l'ordre du jour; que la France y réponde, et la France est heureuse.»

CISSON, REVEULIOU, LORAIN fils, MATHIEU.

p

[La Comm. de Puy-Mirol, à la Conv.; 13 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Depuis longtemps le fanatisme entravait une constitution dont l'achèvement doit être notre bonheur. Les officiers municipaux de la ville et canton du Puy-Mirol voyaient avec joie et non sans envie, la raison étendre ses progrès rapides dans bien des communes, et souffraient avec impatience dans leur territoire le règne de l'hypocrisie et de terreur. Convaincu que la contrainte fit toujours les esclaves, le conseil municipal laissant une liberté entière à l'opinion n'avait rien omis pour éclairer les esprits prévenus, donner l'essor à ceux qui n'ayant la force de s'élever à la hauteur de la raison rampaient dans l'ignorance, et s'assurer par là le triomphe de la vérité. Ce moment si désiré est enfin arrivé, et l'époque de l'heureuse régénération fut marqué par une de ces fêtes qui fut pour nous un vrai triomphe.

Le citoyen Héraud dont les talents distingués, les bonnes mœurs et surtout le républicanisme reconnu rend si estimable dans ce canton, fut le premier qui abjurant l'empire de l'erreur et de la superstition, fit un solennel abandon de tous ses titres de prêtrise et de curé et reconnut solennellement le culte unique de la raison. Son mariage contracté le 13 ventôse dernier, avec la fille d'un laboureur pauvre de bien, mais riche en vertus républicaines, mit le comble à notre joie, et acquit à la vérité de nouveaux trophés, par l'abjuration formelle de la majeure partie des prêtres de la commune qui cédant à un si bel exemple renoncèrent formellement à leurs fonctions, et firent remise de leurs titres. La municipalité donna tout l'éclat possible à cette fête, à laquelle elle voulut assister en corps, et fut plus d'une fois à portée d'admirer des traits du républicanisme prononcé de la vertueuse compagne du ci-devant curé philosophe! Qu'il était beau de voir la simplicité de cette fête majestueuse, à laquelle les

transports des habitants, régénérés par le zèle de leur ci-devant curé, donnaient un si intéressant éclat. Le conseil général de la commune a cru devoir transmettre cette légère esquisse à la Convention et lui annoncer que le fanatisme a disparu de notre territoire. *Les ci-devant églises sont dans plusieurs sections devenues des temples consacrés au culte de la Raison, d'où vont bientôt disparaître l'hypocrisie et la superstition.*

A qui devons-nous tant de succès et de bonheur? A vous, généreux représentants. L'esprit régénérateur qui vous anime, aura bientôt purgé la France, et l'Europe entière va éprouver les mêmes faveurs. Mais comment les obtenir, citoyens représentants? Si, au milieu des orages formés par tous les crimes conjurés, vous ne restez fermes à vos postes. N'abandonnez donc pas les rennes de la République, nos yeux sont fixés sur vous, et nos bras, armés pour votre défense écraseront toujours les conspirateurs et les traîtres, qui voudraient encore nous ravir notre liberté dont nous vous avons rendus dépositaires.

Hommes de la Montagne contre laquelle viennent de se briser tour à tour les flots de l'ambition, de la rage, de la trahison, de la perfidie; ne craignez plus la tempête; le génie qui veille vous préservera toujours de la foudre; elle n'atteindra que les traîtres, les monstres périront; vous survivrez toujours, et serez immortels.»

LES PAUD, DELBOULBE, BARRASQ, LAFARGUE, ROUDANÈS, CASSAIGNET, BIANABE, PLANCHE, LACROIX, VIDAL, LACROIX, RIBAL, LAMOTHE, RIBAL, DELFOUNG [et 1 signature illisible].

[P.V. de la séance du 13 vent. II.]

« Ce jourd'hui, 13 ventôse, deuxième année républicaine, les maire et officiers municipaux de la commune de Puy-Mirol, assemblés en conseil municipal dans la maison commune, s'est présenté le citoyen Héraud, ci-devant curé de St-Romain, et la citoyenne Singon, après avoir rempli ce jourd'hui par devant l'officier public les formalités de leur mariage, prescrites par la loi, lequel a prononcé le discours suivant :

Raison m'a dit : sois homme, que des institutions barbares ne le fassent plus méconnaître, le cri de la nature; il est temps de t'élever au-dessus de ces préjugés atroces qui sous le voile imposteur d'un simulacre de vertu farouche t'ont fait trahir jusqu'à ce jour son imprescriptible vœu; l'honnête homme ne doit plus vaciller... Docile à sa voix, je me rends à ses salutaires leçons, je reconnais aujourd'hui tout son empire et par un juste et éclatant hommage, je viens lui offrir un tribut bien légitime; je vais en dépit de l'égoïsme et du mensonge, contracter de nouveaux liens sociaux en m'unissant en mariage avec la citoyenne Singon, ici présente; les vertus républicaines qu'elle a puisées dans le sein d'une estimable famille de laboureurs, nous garantissent l'estime des vrais sans-culottes, et m'assurent à jamais, le seul bonheur auquel j'ai toujours aspiré; j'ai déjà renoncé à mes fonctions et je remets sur le bureau tous mes titres de prêtrise et de curé. Puisse mon exemple assurer à jamais le triomphe de la vérité et décider enfin les prêtres que des motifs illusoires peuvent retenir encore dans l'erreur; vous vou-

(1) C 302, pl. 1095, p. 23; B⁴ⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.). Saint-Claude, Jura.

(2) C 302, pl. 1095, p. 25, 26. Puy-Mirol et non Puy-Méral comme l'écrit le procès-verbal.